



**UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE**

52 rue Gallieni 92240 Malakoff
tél. 01 46 57 85 85 – fax 01 46 57 08 60
e-mail : uspsy@free.fr – site : www.uspsy.fr

**CONGRES ANNUEL de L'USP
19, 20 et 21 mars 2010 à Paris**

MOTION « U.H.S.A. »

L'U.S.P. réunie en congrès les 19, 20 et 21 mars 2010, réaffirme la nécessité d'offrir des soins décents aux prisonniers souffrant de troubles mentaux. L'USP s'interroge sérieusement sur les conditions de création des UHSA.

Leur localisation au sein des centres hospitaliers ne contribuera-t-il pas au renforcement du discours et des pratiques concrètes hyper sécuritaires ?

Qu'en est-il des conditions budgétaires de leur création prises, de fait, au détriment du développement des services de secteur, par redéploiement. Ceux-ci devraient être à même d'accueillir les patients. La politique actuelle aboutit à l'emprisonnement, de plus en plus fréquent, d'un grand nombre de personnes, notamment des psychotiques pour des délits mineurs. N'est-il pas temps qu'ils soient pris en charge dignement ?

L'USP soutient tout ce qui pourra clarifier et changer cette situation, notamment le concept de défense sociale.